

Conditions de participation au « concours HSM Top Secret 2021 » pour la France, la Belgique et la Suisse

1. Concours

Le concours est mené par HSM GmbH + Co. KG sur le site dédié www.hsm.eu/gewinnspiel. L'entreprise est dénommée HSM ci-après. HSM tirera au sort entre tous les participants 10 destructeurs de documents HSM SECURIO C14 du niveau de sécurité P-4, ci-après dénommé destructeur de documents. Un paiement en espèces du prix est exclu. En participant à ce concours, le participant accepte les conditions de participation énoncées ci-après et confirme les avoir lues et comprises.

2. Participation

Tous les consommateurs finaux ayant rempli complètement le formulaire du concours peuvent participer. Chaque personne dispose d'une possibilité de participation unique.

3. Prérequis à la participation : Personne et lieu de résidence

Le concours est ouvert exclusivement aux personnes physiques majeures et sociétés dont le domicile ou siège se situe en France, en Belgique ou en Suisse. Les revendeurs ainsi que les collaborateurs de HSM et leurs familles sont exclus de la participation à ce concours. Veuillez observer que vous devez obtenir l'autorisation de votre employeur avant la réception du destructeur de documents, pour respecter d'éventuelles politiques de la société.

4. Tirage au sort et date limite de participation

10 participants seront tirés au sort parmi tous les participants. Le tirage au sort aura lieu le 31/12/2021. Les participations sont admissibles jusqu'au 30/12/2021 à 23h59.

5. Fin prématurée de la promotion

HSM se réserve le droit de d'interrompre le concours ou d'y mettre fin à tout moment sans préavis et sans obligation de fournir des explications. Ceci vaut en particulier pour les cas de force majeure ou si le concours ne peut être mené à bien ou poursuivi pour des raisons organisationnelles, techniques ou légales.

6. Transmission du prix

Chaque gagnant sera contacté par HSM par courrier électronique. Le destructeur de documents sera envoyé au gagnant par HSM, HSM prend en charge les frais de port et d'emballage.

7. Suppression de vos données

Vos données de contact ne seront stockées que pour la durée du concours ainsi que le tirage au sort, et ne seront pas transmises à des tiers. Toutes les données de contact seront supprimées après le tirage au sort.

8. Responsabilité

HSM n'est pas responsable des éventuelles manipulations ou violations au cours du concours. À moins de prescriptions légales contraires, HSM décline toute responsabilité quant à des réclamations ayant trait au concours vis-à-vis des participants à la promotion.

9. Nullité de certaines conditions de participation

Si certaines de ces conditions de participation sont ou devaient devenir caduque, la validité des autres dispositions reste intacte. La disposition frappée de nullité sera remplacée par une disposition se rapprochant le plus de l'objectif de la clause frappée de nullité.

10. Exclusion de la promotion

HSM est en droit à tout moment d'exclure un participant du concours pour des raisons impérieuses. Les raisons impérieuses sont en particulier, sans s'y limiter, les violations des conditions de participation, toute tentative de manipulation du concours, tentative de perturber ou influencer le bon déroulement du concours ainsi que la menace ou l'intimidation des employés de HSM ou d'autres participants.

11. Exclusion rétroactive de la promotion

Si les prérequis à une exclusion sont réunis, le destructeur de documents peut également être retiré ultérieurement et réclamé. La date limite de participation indiquée s'applique au concours. Tout recours juridique est exclu, toute réclamation légale au titre de la participation au concours est exclue.